

10 Port-Gentil

Vie des syndicats/Satram/Front social

La CDSA somme Nicaise Edzang de ne plus parler en son nom

Jean Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

LE président de la Confédération démocratique des syndicats autonomes (CDSA), Aloïse Mbou Mbine, n'est pas allé de main morte pour signifier à Nicaise Edzang Onyane, qu'il considère désormais comme "un ancien délégué du personnel" à la Société d'amarrage et de transit maritime (Satram), de cesser toute activité syndicale. Cette sortie médiatique s'est faite en présence du "titulaire" au poste, Franck Birinda, et du secrétaire provincial pour l'Ogooué-Maritime et non moins trésorier confédéral, Élie Moussavou Moussavou. Pour lui, le mis en cause n'a plus qualité à s'exprimer au nom de leur organisa-



Aloïse Mbou Mbine (en blanc) entend même recourir à la justice pour avoir gain de cause.

tion. Rappelant que sieur Edzang Onyane avait été révoqué de ses fonctions, conformément aux dispositions de l'article 25 de l'Arrêté 000147 du 21 avril 2001, pour comportement inconvenant aux usages et à l'orthodoxie syndicale au sein de la Satram, le président de la CDSA a convié

l'intéressé à se plier à cette mesure. D'autant qu'un courrier a déjà été adressé, à cet effet, à la direction générale de l'entreprise.

«En dépit de cela, il s'avère que Nicaise Edzang Onyane soit intervenu, en tant que délégué du personnel, dans une chaîne de télévision locale à Port-Gentil, en ha-

ranguant les collègues des délégués auxquels il n'appartient plus», a relevé Aloïse Mbou Mbine, pour le déplorer.

Face à cette situation de flagrance en faux et usage de faux, la tête de proue de la CDSA somme le délégué du personnel révoqué de "cesser immédiatement

toute nuisance au sein de la société Satram". Aussi, M. Mbou Mbine demande-t-il à la hiérarchie de cette société, particulièrement à la direction des Ressources humaines, de prendre toutes les mesures destinées à mettre un terme aux activités du faussaire supposé.

Par ailleurs, le président de la CDSA a réitéré son souhait de voir le directoire de l'entreprise procéder à un audit structuré de son personnel. Cette exigence découle de ce que l'organisation syndicale aurait constaté une très forte propension à l'embauche des expatriés en situation irrégulière au Gabon.

A cela s'ajoute l'injonction faite au conseil d'administration de surseoir à toute nomination en son sein. Car, d'après Aloïse Mbou Mbine et les délégués du personnel légalement reconnus, la nomination d'un nouveau directeur général adjoint 2 jouissant des pleins pouvoirs ne cadre pas avec la crise qui frappe Satram. Les départs volontaires et la régularisation des salaires devant être les seules priorités de l'heure.

Vie des entreprises/Sogara

Quatorze agents décorés de la médaille du Travail

RAD

Port-Gentil/Gabon

QUATORZE agents de la Société gabonaise de raffinage (Sogara) ont reçu, récemment, des médailles du Travail : 2 en or (30 ans), 4 en argent (20 ans) et 8 en bronze (10 ans). En reconnaissance par les pouvoirs publics de leurs états de services et de leur fidélité. Onze autres ont été primés par l'entreprise, pour y avoir passé 15, 25 et 35 ans. Étienne Ndjogou, Collette Rembangouet et François Ngola, de par leurs 35 ans dans la société, étaient les doyens des récipiendaires.

La cérémonie était présidée par le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, en présence des personnalités politiques et administratives locales, et de la direction générale. Noël Mboumba, directeur général de la Sogara, a sou-



Le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, décernant sa médaille à une récipiendaire.

tenu que sa société est un des maillons essentiels du développement industriel et de l'indépendance énergétique du Gabon depuis un demi-siècle. Au regard du caractère stratégique des produits finis qui sortent de sa raffinerie, la Sogara, a-t-il insisté, se trouve réellement au cœur des activités qui constituent l'attractivité de notre pays et ont motivé les plus hautes autorités à consentir des moyens importants pour la pérennité de son activité. «La décision gouvernemen-

tales de maintenir notre activité et favoriser des investissements futurs adossés aux quatre axes stratégiques rappelés par le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures l'atteste», a-t-il appuyé.

Ces axes d'orientation définis dans le nouveau plan de redéploiement stratégique portent sur la nécessité de disposer d'une équipe d'intégration capable d'arrimer, notamment la Sogara, aux standards les plus efficaces, de poursuivre toutes les mesures organisation-



Une vue du personnel de la Sogara ayant assisté à la cérémonie.

nnelles nécessaires à travers un contrat de performance qui doit faire de l'entreprise gabonaise le choix numéro 1 des raffineries en Afrique centrale.

Il y a également le besoin de renforcer les capacités des agents afin que, eux aussi, s'arriment aux standards internationaux. Optimiste, Noël Mboumba a dit que plusieurs indicateurs démontrent que la Sogara a encore de beaux jours devant elle, et que le meilleur est à venir. «Mais, cet optimisme m'impose de

dire que, bien qu'essentiel, le soutien de l'Etat et de nos actionnaires ne suffit pas. Il faut que tous les employés de la Sogara s'impliquent et travaillent encore davantage, afin que nous puissions dégager suffisamment de ressources financières et accroître nos profits», a-t-il avancé. En clair, cet avenir radieux ne peut que reposer sur des ressources humaines de qualité, motivées et engagées au quotidien au service de la Sogara et du Gabon.

Un point de vue partagé par l'inspecteur chargé du secteur pétrolier, Davy Thome Mboumba, qui a souligné que la médaille du Travail, décernée par le chef de l'Etat, prend sa source dans les vertus de l'effort, de l'amour du travail bien fait et du respect de la hiérarchie. Et qu'elle récompense la fidélité des travailleurs à l'égard d'un seul et même employeur, et leur implication dans l'effort de développement du pays.

La vie professionnelle, a-t-il indiqué, est souvent jalonnée de difficultés, de déceptions et de frustrations. Mais elle est aussi enrichie de joies, de satisfactions personnelles et collectives.

Il a, enfin, invité les acteurs de la Sogara à maintenir la collaboration harmonieuse qui a toujours garanti les succès de leur société, et à rechercher la culture du dialogue social, gage d'un climat social apaisé.

Les gens

Hydriss Oyoubi Nkori, chantre par la prière

JPA

Port-Gentil/Gabon

«CHANTER c'est prier deux fois car, le chant fait partie de la prière chrétienne depuis les commencements.» C'est ce que déclarait, de son vivant, Augustin, un prêtre des premiers siècles. Cette pensée s'est confirmée au fil des temps. Et,

aujourd'hui, Hydriss Oyoubi Nkori en est l'exemple typique. C'est au sein de l'église des Rois Mages d'Akéké, à Libreville, que l'intéressé a débuté avec cette façon de prier, en 1999, sous l'encadrement de Claudine Nguema Edou, sa marraine, à qui il ne cesse de témoigner sa gratitude. Il a également eu le soutien de Franck Abam, son aîné dans la foi, de la coordination des chantres du Renouveau charisma-



Hydriss Oyoubi Nkori.

tique de Libreville et du Gabon, et du groupe d'orchestre et vocal de la famille thérésienne. Mais, c'est à la suite de nombreuses rencontres d'échanges de bons offices qu'il s'est forgé cette vocation de chantre.

«Les ministères des jeunes, comme le Renouveau charismatique des Rois Mages et la Communauté des Béatitudes de Sainte-Marie, ont forgé mon désir de prier par le chant. Tout comme les

jeunes du Renouveau des étudiants au collège Bessieux ou les Chevaliers de l'Immaculée», souligne-t-il. Hydriss Oyoubi Nkori tient ses sources d'inspiration de Dieu, par l'action du Saint-Esprit, mais aussi de quelques personnes et groupes de chants charismatiques, selon lui. Chantal Pouna, son épouse, et lui forment aujourd'hui un couple de chantres.